

La double phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Vrij **gelaten** rent het jong dadelijk naar zijn ouders » (« *Laissé libre = rendu à la liberté, le jeune court tout de suite vers ses parents* »).

On y trouve notamment la forme verbale « **GELATEN** », participe passé (utilisé ici comme une sorte d'adjectif attribut) provenant de l'infinitif « **LATEN** », qui fait l'objet des « **temps primitifs** » des verbes dits « forts ».

Il est à noter que ce participe passé « **GELATEN** » se construit sur l'INFINITIF. Pour complément d'informations, consultez par exemple notre tableau des « **temps primitifs** » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé :

<http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit>

N'oublions pas que, si une phrase commence en néerlandais par un complément (« Vrij gelaten »), on doit procéder à une « **INVERSION** », le sujet (ici « het jong ») inversant sa position (le sujet est en général le mot N°1 de la phrase) avec le verbe (ici « rent ») et passant donc derrière lui.



© Standaard Uitgeverij Studio Vandersteen SAFARI De gevaarlijke opdracht

© 2016, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. **Autres exemples** à <http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen>